

Fruitiers à pépins

Ce qu'il faut retenir

Anthonyme du poirier : Surveiller les émergences.

Tavelure : Le risque de contamination secondaire se maintient en présence d'épisodes pluvieux.

Carpocapses des pommes et des poires : Fin du 2^e vol. Le risque vis-à-vis des éclosions reste présent.

Tordeuses : Fin de vol pour la plupart des tordeuses, mais le risque vis-à-vis des éclosions persiste.

Carpocapses des prunes : Le 2^e vol se poursuit.

Semaine 35 et 36

Parcelles de référence observées

Pommiers : 13 dont 2 parcelles en production biologique

Poiriers : 6 dont 2 parcelles en production biologique

Départements : Indre, Indre et Loire, Loiret

Nos partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration des BSV Arboriculture région Centre - Val de Loire sont les suivantes :

La FREDON Centre – Val de Loire, le COVETA, la Station d'Expérimentations Fruitières de la Morinière, Tech'Pom, les Fruits du Loir, la Reinette Fruitière, Arbo Loire Service, le groupe ORIOUS, la Société de Pomologie du Berry, la Martinoise, ainsi que des producteurs, observateurs indépendants ou adhérents à ces groupements et des jardiniers amateurs (et passionnés !).

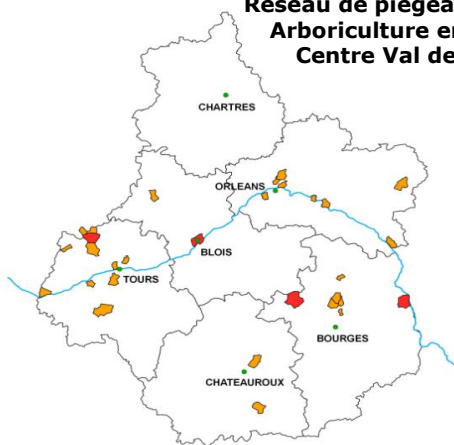
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Fruits à pépins

Réseau de piégeage du BSV Arboriculture en région Centre Val de Loire



Répartition du réseau de piégeage

La carte ci-jointe présente la répartition régionale du réseau de piégeage carpocapses et tordeuses. Les pièges sont implantés dans des vergers en production (professionnels ou amateurs) et sont relevés au moins une fois par semaine par les producteurs ou les jardiniers amateurs.

Légende

Réseau de piégeage

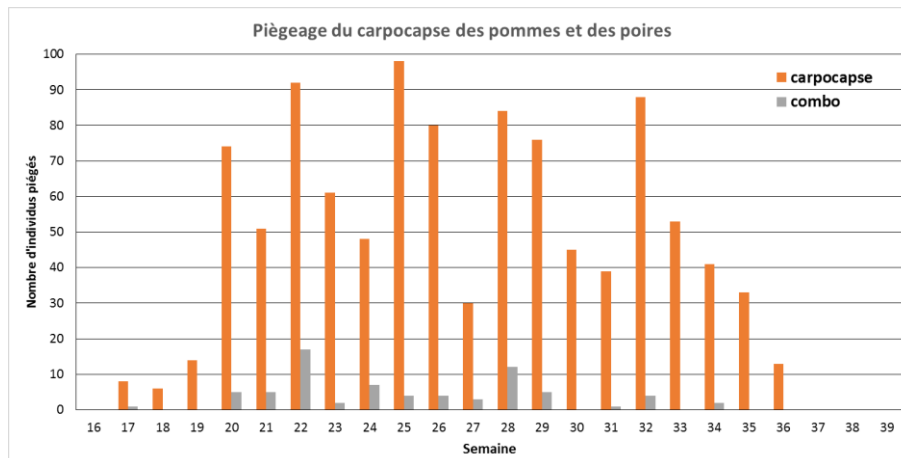
■ piégeage du carpocapse des pommes

■ piégeage du carpocapse des pommes et des autres ravageurs

Carpocapses des pommes et des poires

Cycle biologique du carpocapse des pommes et poires (cf. BSV n°17 du 27/04/2017).

Etat général



La diminution du nombre de captures se confirme dans la majorité des parcelles du réseau. L'intensité du deuxième vol réduit sur l'ensemble des départements de la région.

Aucune capture n'a été signalée depuis 15 jours dans les pièges surdosés posés en parcelles sous confusion.

Modélisation

Selon les données du modèle DGAI Carpopomme 2, avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir :

- la phase d'**intensification des éclosions** de 2^e génération est terminée sur l'ensemble de la région.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Prévision

Au vu des résultats de piégeage et des estimations d'éclosion, pour les jours à venir, **le risque vis-à-vis des pontes devient nul** et le **risque vis-à-vis des éclosions devient modéré mais persiste**. Les conditions climatiques restent favorables aux éclosions. Des jeunes larves sont observées en parcelles de référence.

- ✓ Les conditions climatiques permettant l'accouplement et la ponte sont les suivantes :
 - T°C crépusculaire > 15°C. température optimale de ponte : 23 à 25°C.
 - 60% < Humidité crépusculaire < 90%. Optimum : 70 à 75%.
 - Temps calme et non pluvieux.
- ✓ La majorité des pontes se fait dans les 5 jours suivant l'accouplement
- ✓ Après accouplement, les femelles peuvent pondre durant une douzaine de jours



Contrôle des populations

Les contrôles visuels des dégâts sont un moyen d'estimer les risques. Ils doivent se faire à intervalles réguliers sur un échantillonnage représentatif (500 fruits répartis sur 25 arbres). Ce comptage permet de vérifier l'efficacité de la protection mise en œuvre. Le seuil indicatif de risque retenu est de 1 à 2 % de fruits atteints à la récolte.

Les premières notations sur fruits réalisées avant cueillette sur poires et pommes dans les parcelles du réseau, montrent une situation globalement saine vis-à-vis du carpocapse même si la pression peut être élevée dans certaines parcelles sous confusion (sur les 26 parcelles notées : 1 parcelle présente 1% de dégâts de carpocapse, et 2 parcelles plus de 5% de dégâts de carpocapse).

Mesures prophylactiques et luttés alternatives

- La pose de bandes de carton ondulé permet d'évaluer l'importance des populations pour l'année suivante et d'éliminer une partie des larves hivernantes réfugiées dans les bandes.
 - Les **bandes de carton ondulé** sont attachées autour du tronc, à une trentaine de centimètre du sol, de **mi-juin à début juillet** (au cours des éclosions des chenilles de 1^{ère} génération).
 - Elles sont fabriquées dans des cartons à alvéoles suffisamment larges pour constituer un refuge pour les chenilles.
 - Elles seront retirées et brûlées en début d'hiver.



Bande piège cartonnée pour piégeage de chenilles de carpocapses
Photo : FREDON CVL- MP Dufresne

On positionne assez tôt ces bandes pièges car seule une partie des chenilles de carpocapses issues de la 1^{ère} génération va se nymphoser pour donner des papillons de 2^{ème} génération. Une part non négligeable des chenilles de 1^{ère} génération va donc commencer sa diapause hivernale et ne pas donner de papillon de 2^{ème} génération. Si les bandes cartonnées sont déjà en place, ces chenilles diapausantes vont se réfugier dans les alvéoles de carton durant l'été.

- Oiseaux et chauves-souris sont des prédateurs naturels du carpocapse, **installer des nichoirs** afin de favoriser leur présence.

Autres tordeuses

Tordeuse rouge (*Spilonota ocellana*)

Peu de capture depuis 15 jours. **Le vol se termine.**

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Tordeuse verte (*Hedya nubiferana*)

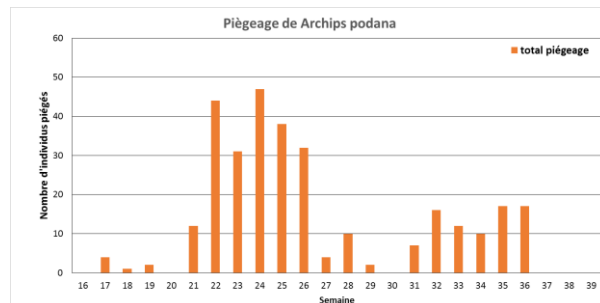
Très peu de captures enregistrées depuis un mois.
Le vol se termine.

Pandemis heparana

Faible nombre de captures signalées cette semaine.

Archips podana

Des captures sont signalées sur l'ensemble de la région.
Le 2^e vol est en cours.



Les chenilles de tordeuses multivoltines telles que *A. orana*, *A. podana* et *Pandémis*, ainsi que les chenilles de tordeuses n'ayant qu'un seul vol annuel s'étirant sur une longue période, telles que *Hedya* et *Spilonota*, ont 2 périodes d'activité : au printemps sur les bourgeons et boutons floraux et en fin de saison, sur les fruits.

Les remontées des observateurs et les premières notations sur fruits réalisées avant cueillette sur poires et pommes dans les parcelles du réseau, montrent la présence de dégâts de tordeuses (sur les 26 parcelles notées : 4 parcelles présentent moins de 1% de dégâts et 3 parcelles présentent plus de 2% de dégâts). Ces données sont à étoffer avec les prochaines observations.

Autres lépidoptères

Zeuzère

Aucune capture signalée cette semaine. **Le vol se termine.**

Mineuse marbrée et Mineuse cerclée

Des captures sont signalées pour ces 2 mineuses cette semaine. **Le 2^{ème} vol des mineuses cerclées et des mineuses marbrées se poursuit.**

Punaises phytophages

Etat général

Les observations en parcelles de référence (pommiers et poiriers) montrent la présence d'adultes et de larves de punaises phytophages de la famille des pentatomides (*Palomena prasina*, *Raphigaster sp.*) ainsi que *Coreus marginatus*.

Des piqûres typiques de punaises (entonnoir avec méplat au fond) ou de piqûres plus récentes sont régulièrement observées sur fruits.



Piqûres de punaise sur pommes
Photo : FREDON CVL - M Klimkowicz

D'après les premières notations sur fruits réalisées avant cueillette (poires et pommes), on constate la présence de dégâts dus aux piqûres de punaise dans l'ensemble des parcelles (sur les 26 parcelles notées : 9 parcelles présentent moins de 2% de piqûres de punaises, 9 parcelles présentent de 2 à 5% de piqûres de punaises et 8 parcelles présentent plus de 5% de piqûres de punaises). Ces données sont à étoffer avec les prochaines observations.

Tavelure (*Venturia inaequalis* et *Venturia pirina*)

Etat général

La situation reste globalement saine dans les parcelles du réseau. Toutefois, quelques parcelles présentent des repiquages secondaires sur feuilles et fruits. Même si les dégâts sur fruits sont globalement peu nombreux lors de la récolte, les risques d'apparition tardive de tavelure de conservation persistent. Ces taches peuvent se former sur les fruits au cours de la conservation.

Prévision

Dans les parcelles tavelées, les averses associées à des périodes d'humectations du feuillage de plus de 8h sont favorables à **des contaminations secondaires**.

Maladies de l'épiderme et de conservation

Descriptions dans le BSV Arboriculture n°32 du 27/07/2017

En pré-récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits et de la durée de stockage prévue.

Etat général

Les notations sur fruits font apparaître des cas de moniliose (16 parcelles présentent des symptômes sur les 26 notées).

Prévision

Le **mois qui précède la récolte constitue une période à risque**. Avec les passages pluvieux prévus à partir de la fin de la semaine, le risque vis-à-vis des maladies de conservation est **élevé** sur l'ensemble de la région. Ce risque est à moduler selon les maladies fongiques les plus présentes dans les parcelles, la sensibilité variétale, la présence de blessures sur les fruits (grêles, piqûres d'insectes ...) et la durée de stockage prévue.

Mesures prophylactiques

- Eliminer les chancres sur le bois ainsi que les fruits momifiés.
- Eviter les chocs sur les fruits.
- Ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol.
- Eviter de cueillir sous la pluie.
- Ne pas laisser les pallox sur des sols boueux.

Pommier

Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)

Etat général

Les observations en parcelles de référence montrent une bonne régulation des populations par *A. mali*. Les colonies restent encore peu actives, la plupart des individus étant parasités.

Prévision

Avec les températures plus fraîches de ces derniers jours, la régulation par *A. mali* est moins efficace, et les conditions deviennent plus favorables au développement des pucerons.

Surveiller la recolonisation des repousses.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Poiriers

Anthomome d'hiver du Poirier (*Anthonomus pyri*)

L'anthomome du poirier est un charançon facilement reconnaissable. De couleur brune, il présente à l'arrière de ses élytres une bande transversale blanchâtre s'élargissant fortement sur les côtés. Il mesure entre 4 et 5 mm et possède un rostre long et faiblement arqué.

Après une période d'estivation (dormance estivale débutant fin juin - début juillet), la sortie des adultes s'échelonne de septembre à octobre. Les charançons s'alimentent en effectuant des petites morsures dans les bourgeons floraux et foliaires des poiriers, pouvant provoquer le dessèchement partiel ou total de ces bourgeons. Les anthomomes déposent leurs œufs en automne dans les bourgeons floraux. Les jeunes larves éclosent à partir de décembre et évident les bourgeons. Les dégâts se manifestent lors du débourrement : les bourgeons attaqués ne s'ouvrent pas ou les inflorescences se développent irrégulièrement et finissent par se dessécher au moment de la pleine floraison.

Ces insectes se déplacent le plus souvent en marchant. Aussi, les anthomomes du poirier se disséminent très lentement dans la parcelle. Considérés souvent comme des ravageurs secondaires, les signes de leur présence dans les parcelles sont à surveiller car ils peuvent détruire pendant l'hiver jusqu'à 70 % des bourgeons floraux, lorsqu'ils sont bien installés.



Anthomome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)
Photo : FREDON CVL - M Chariot

Etat général

Les niveaux de population restent bas en général dans nos parcelles de référence. Toutefois, dans quelques parcelles du Loiret et d'Indre et Loire, nous avons observé la présence de dégâts notables au printemps dont les effets peuvent se cumuler avec une alternance de la floraison des poiriers.

Situation

Des observations (basées sur 100x3 frappages) ont été réalisées cette semaine dans 3 parcelles d'Indre et Loire (la Chapelle aux Naux, St Branches) et du Loiret (Chanteau) ayant présenté des dégâts d'anthomomes du poirier au printemps 2017 : **un premier adulte a été observé sur la parcelle de la Chapelle aux Naux.**

Il est important de noter que les anthomomes des poiriers s'alimentent et pondent de préférence pendant les heures qui précèdent l'aube. Cette activité peut se prolonger encore pendant les premières heures du jour.

Prévision et évaluation des risques

Le risque de ponte est actuellement **faible**. Dans les parcelles présentant des dégâts au printemps 2017, il est temps de commencer la **surveillance des émergences d'adultes par battage de rameaux (100x3 coups)**. Faire ces observations de préférence en matinée.

Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Etat général

La situation est saine dans la majorité des vergers de référence.

A surveiller : les populations de psylles peuvent augmenter en fin de saison ...

Feu Bactérien (*Erwinia amylovora*)

Le Feu Bactérien est une maladie bactérienne dangereuse due à *Erwinia amylovora*. C'est sur le poirier, son hôte principal, que les attaques sont les plus graves. La dissémination naturelle est assurée par la pluie, le vent, les oiseaux, les insectes, les outils de taille ... La bactérie pénètre alors dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance et par les blessures. La période de cueillette est une période à risque vis-à-vis de cette maladie.

Prévision

Les conditions climatiques prévues à partir de la fin de semaine peuvent favoriser la dissémination du Feu Bactérien.

Des contrôles visuels réguliers sont à maintenir pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Les conditions climatiques favorables :

Température maximale > 24°C	+ pluie forte
Température maximale > 21°C Température minimale < 12°C	+ forte rosée ou pluie fine
Température maximale > 18°C Température minimale < 10°C	+ pluie > 2mm

Réglementation vis-à-vis du feu Bactérien

Etant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie *Erwinia amylovora* est considérée comme parasite de quarantaine pour la Communauté Européenne. Le Feu Bactérien est donc un parasite contre lequel la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (arrêté du 31 juillet 2000). Lorsqu'un foyer est décelé, une **déclaration obligatoire** de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

Prunier

Carpocapse du prunier (*Grapholita funebrana*)

Etat général

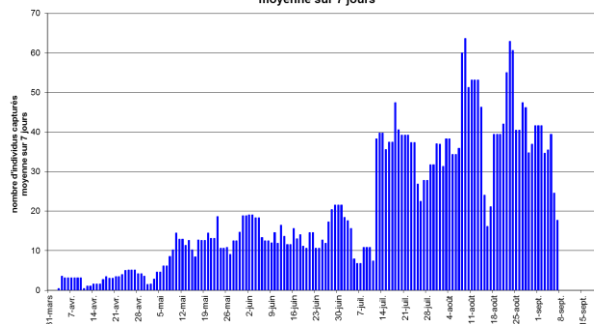
De nombreuses captures sont toujours signalées dans plusieurs parcelles du réseau. Nous notons toutefois une baisse du nombre de papillons piégés depuis 8 jours.

Prévision

Le 2^e vol se poursuit. Le risque vis-à-vis des pontes et des éclosions est **élevé**.

A surveiller...

Captures carpodapse des pruniers (*Grapholita funebrana*) - 2017 - région Centre
moyenne sur 7 jours



Prochain Bulletin – flash anthonome le jeudi 14/09/2017

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.